

Tout d'abord je voudrais excuser Jean Marie Poirier notre ancien secrétaire Général, il est absent aujourd'hui pour raisons familiales.

Chers Camarades, Chers Amis,

Fin octobre 1941, le choc est considérable, pour la première fois en France l'occupant nazi exécute massivement des otages.

A châteaubriant c'est jour de marché, l'écho des fusillades est immédiat dans la région, le soir même, le lieu des exécutions, la sablière est fleuri par de courageux patriotes.

Le dimanche suivant et le jour de la Toussaint, le site devient un lieu de recueillement, l'effet terreur escompté par les nazis afin d'étouffer les velléités de résistance à l'occupation est un échec.

Très vite après la stupeur, l'émotion se transforme en un ferment pour la résistance.

Le pays nantais et celui de châteaubriant deviennent les secteurs les plus résistants du département, la répression ne dissuadera pas les résistants bien au contraire, dès le 25 octobre 1941 le général de Gaulle appelle la population à un garde à vous entre 16h et 16h5 sur tout le territoire, le même jour le président Roosevelt écrit une déclaration sur l'exécution des otages en France qui sera diffusé en français par tracts jetés d'avion.

Le 11 novembre 1941 le général de Gaulle fait de Nantes la première ville compagne de la libération.

Aujourd'hui, cet anniversaire prend une signification particulière dans un contexte national et européen lourd de menaces.

Les leçons de l'histoire n'ont pas été tirées au niveau politique où complaisances et rapprochements avec l'extrême droite se multiplient.

Des partis politiques, en France et en l'Europe véhiculent des idées nauséabondes et contraires aux valeurs de progrès dont nous sommes porteurs.

Les attaques contre le syndicalisme, certaines expressions dans certains médias, rappellent de bien tristes exemples à d'autres périodes de notre histoire.

Pourtant, l'hommage que nous rendons à ce jour à nos camarades est aussi un immense message d'espoir.

Cette année marque en effet en effet le 71^{ème} anniversaire des accords du Perreux, du 17 avril 1943 qui réunifièrent la Cgt, ils précédèrent de 41 jours la constitution du CNR dont le programme marque encore la société française.

Elle est la marque de notre enracinement dans l'histoire de notre pays, mais aussi de notre volonté d'en tirer les leçons pour nous projeter dans l'avenir.

La CGT défendra becs et ongles le programme du CNR, et notamment la sécurité sociale.

Je vous invite à boire le verre de l'amitié lors de cette réception fraternelle.

Jean Pierre Blouch